



Participation citoyenne

Compte-rendu

Réunion publique Rouen Flaubert

Bilan des phases 1 et 2 de concertation

Date de l'événement : 14 octobre 2024

Lieu : 108 - salle de réunion Simone Veil

Horaire : 18h30 à 20h30

Service porteur du projet : direction aménagements et grands projets (Noémie Hinfray et Bertrand Masson) et Rouen Normandie Aménagement (Emilie Rambout et Alexis Dumont)

Animateurs : Isadora Guerra et Julien Cammas (service participation et citoyenneté)

Elus : Sylvie Nicq Croizat, Cyrille Moreau (MRN), Frédéric Marchand (ville de Rouen) et Ibrahim Mabrouk (ville de Petit-Quevilly)

Participant·es

Citoyen·nes :	Agent·es :	Total
Hommes : 21	Hommes : 3	35
Femmes : 8	Femmes : 3	

Type d'événement :

- Atelier participatif
- Réunion publique
- Balade urbaine
- Cartographie participative
- Rencontres de proximité
- Questionnaire
- Autre :

Rappel du contexte de l'événement :

Cette réunion publique de « clôture » de la concertation était prévue depuis 2023, des contraintes d'agenda ont conduit à la repousser à plusieurs reprises. Elle est attendue par les citoyens ayant participé à la concertation et par les membres du CCCAT ayant travaillé sur ce projet,

Rappel des objectifs :

1. Faire un point d'étape sur l'aménagement du quartier Rouen Flaubert et sur la manière dont les attentes citoyennes sont prises en compte en matière de mobilité, d'équipements publics et service
2. Faire un retour sur la prise en compte des 82 propositions du Comité changement climatique et aménagement du territoire (CCCAT) du Conseil de développement durable de la Métropole (CDD)
3. Clôturer cette séquence de concertation lancée en 2020

Rappel du déroulé :

Heure	Descriptif	Temps (en min.)
18h30	Accueil, installation des participants	10
18h40	Propos introductif, Sylvie NICQ-CROIZAT La concertation « Repensons le quartier Rouen Flaubert », rappel du contexte, des enjeux et des modalités de concertation par	10
19h00	Aménagement du quartier Rouen Flaubert : où on est-on aujourd'hui ? Bertrand MASSON	20
19h20	Questions réponse avec la salle	15
19h35	Retour sur les contributions citoyennes et échanges	60

Compte-rendu

Le support de présentation est disponible en téléchargement sur le site JeParticipe.

- [Lien vers le diaporama](#)

Projeté pendant la réunion, il a permis aux participants de prendre connaissance : des principaux éléments chiffrés concernant la concertation, de l'état d'avancement de l'aménagement du quartier Rouen Flaubert et des retours de la Métropole sur la concertation, et plus précisément sur les propositions du comité d'évaluation de la transition sociale et écologique (CCCAT).

- [Lien vers la contribution du CCCAT au projet Rouen Flaubert](#)

Les participants disposaient également des bilans des phases 1 et 2 de la concertation :

- [Lien vers le bilan de la phase 1](#)
- [Lien vers le bilan de la phase 2](#)

Echanges et débats

Remarques et questions d'ordre général

Q : Le projet de création d'un tiers-lieu culturel « Le data » au cœur du quartier est-il toujours d'actualité ?

R : Le projet est toujours d'actualité mais il est reporté dans le temps en raison de la nécessaire libération du foncier. Un appel à candidatures devrait être lancé en 2025 pour trouver un porteur de projet.

Q : Pouvez-vous nous rappeler le phasage prévu pour le raccordement du Pont Flaubert à la Sud III ?

R : Le projet avance normalement. Dans le sens rive droite – rive gauche, les aménagements se terminent au printemps 2025. Dans le sens rive gauche – rive droite, ce sera au printemps 2026. Ensuite, les travaux de requalification de la sud III jusqu'au rondpoint de la Motte démarreront.

Q : Avec ce raccordement, quel est l'avenir de la circulation sur le boulevard de l'Europe ?

R : Le boulevard de l'Europe sera maintenu. L'idée est de permettre la circulation routière sur les grands axes du quartier mais de la contraindre fortement sur les axes secondaires.

Q : Et la circulation des poids-lourds ?

R : Avec les travaux de raccordement du Pont Flaubert, les poids-lourds sont actuellement détournés de la Sud III et rejoignent par l'ouest le port de Rouen. Cette solution pourrait à terme être retenue pour limiter la circulation à l'entrée sud de l'agglomération.

Q : La concertation a mis en avant la nécessité de créer une zone tampon, boisée, entre le quartier et les sites industriels sur la frange sud. Cette zone sera-elle construite ? Le bois sera-t-il accessible ?

R : La zone de boisement est effectivement un des nombreux apports de la concertation sur le projet. A ce stade on ne sait pas encore quel sera son statut et si le bois sera accessible ou non au public. Une partie sera construite, en frange est, mais uniquement avec des immeubles de bureaux.

Q : La desserte du quartier en transports en commun sera renforcée. Mais est-il possible de mieux desservir les quais ?

R : Cette question de desserte des quais revient régulièrement, notamment parce qu'ils sont de plus en plus attractifs. Mais il est encore un peu tôt pour le moment dans cette étape de développement urbain du quartier pour pouvoir y répondre avec précision.

Remarques et questions concernant les retours de la Métropole sur la proposition du CCCAT

- Sur le chauffage urbain

Q : Quel sera le mode de chauffage des immeubles d'habitation et des bureaux ?

R : Le quartier sera connecté au réseau de chaleur urbain (RCU). Seuls les hangars ne le seront pas. Et les premiers bâtiments sortis de terre sont en géothermie.

Q : Le retour d'expérience à Luciline sur le chauffage de l'eau chaude par le RCU est très mauvais pour plusieurs raisons. D'abord parce que les bâtiments tertiaires recherchent davantage la fraîcheur que la chaleur. Ensuite, parce que faire chauffer l'eau par le RCU coûte très cher et cela se retrouve sur la facture du contribuable.

R : Nous entendons ces remarques. On va profiter de la création du quartier Flaubert pour essayer de créer un RCU plus global à une plus grande échelle ce qui permettra de réduire les coûts et traiter les différents problèmes techniques.

- Sur le stationnement

Q : De combien de place dispose l'immeuble Gaïa actuellement ?

R : On cherche à sortir de la logique 1 appartement = 1 place de parking. Cela dépend notamment de la taille du logement : par exemple à Gaïa, les logements d'une pièce n'ont pas de parking associé. Les mœurs liées à l'usage de la voiture évoluent, et on ne peut pas continuer sur le modèle du tout voiture. Au sein du quartier, on va s'attacher à travailler davantage sur l'usage du stationnement plutôt que d'avoir une logique comptable. Par exemple, des systèmes de réservation se mettent en place en travaillant sur la mixité habitat / activités présente dans Gaïa.

Q : Le problème de la création de parking est notamment que cela génère des surfaces artificialisées.

R : En effet, c'est pourquoi la Métropole travaille à artificialiser le moins possible. La plupart des stationnements seront créés dans les bâtiments ou en ouvrage. On essaie d'accompagner le changement de la société. Cela va par la mise en place de solutions de transition, comme le partage de véhicules par exemple. Mais on a bien conscience que certains usagers ont besoin de leur véhicule. On ne vise pas le 0 voitures dans le quartier.

Q : Le quartier disposera-t-il d'une offre de bornes de recharge ?

R : Oui bien sûr, dans les bâtiments et sur l'espace public. La Métropole engage d'ailleurs une transition de sa flotte de bus vers la motorisation électrique émettant zéro particule.

- L'offre d'équipements sportifs, de loisirs, et d'écoles

Q : Quels seront les équipements sportifs implantés au sein du quartier ?

R : Ce sera probablement un grand gymnase permettant une pratique mixte ou une salle multisports. Un équipement de type city stade ou permettant des sports de glisse pourrait éventuellement être installé. Il y aura aussi des installations dans le quartier qui inciteront à la mobilité active (marquage au sol, mobilier incitant au sport etc.).

Propositions du CCAT complexes à mettre en œuvre ou non retenues à ce stade des études

La prise en compte des animaux de compagnie dans la conception du quartier, citée par le CDD est intéressante mais difficile à mettre en œuvre. Cela étant dit, tous les espaces naturels sont ouverts de jour comme de nuit. A minima, peut-être qu'un canisite pourra être envisagé.

La plantation d'arbres fruitiers n'est pas souhaitable sur l'ensemble du périmètre car le quartier est bâti sur des anciennes friches industrielles dont les terres ont été confrontées à des pollutions importantes pendant longtemps. Là où c'est possible, des arbres sont déjà plantés. En revanche, il sera possible d'installer des espaces potagers hors-sol sans risque pour la santé.

Conclusion et prochaines échéances

Cette réunion publique a permis de clôturer la séquence de concertation lancée en 2020 et de faire un retour sur la prise en compte des contributions citoyennes. Un point d'étape sur l'aménagement du quartier Rouen Flaubert a été également fait.

Sur les 82 propositions élaborées par le CCCAT, 23 sont d'ores et déjà intégrées au projet, 16 vont l'être prochainement, 4 sont à l'étude, 14 relèvent d'autres politiques métropolitaines, 3 concernent directement les villes de Rouen et Petit-Quevilly, 9 seront à mettre en œuvre par les usagers du quartier, 6 dont la faisabilité doit être interrogée avec des experts et 5 seront à questionner avec les membres du CDD/habitants.

La Métropole pourrait ainsi envisager une troisième phase de concertation qui pourrait porter sur les sujets suivants :

- La ville à hauteur d'enfants
- L'urbanisme et la santé (dans la continuité des travaux du CCCAT)
- L'accessibilité pour les PMR
- Le Parc Clamagérant
- La place des associations dans le quartier

Le bilan de la concertation est également disponible au téléchargement. Premier numéro du nouveau format "Les Synthèses JeParticipe", il retrace les temps forts de la concertation et rassemble les principales questions des citoyens et les réponses apportées à ce stade par la Métropole. Il permet de juger de l'apport de la concertation pour le projet Flaubert.

> [Synthèse JeParticipe #1 : Flaubert](#)